

# PLUi de L'Isle-en-Dodon : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 24 mars 2025

**Le document d'urbanisme en vigueur à L'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 17 mars 2025. Il délimite 74 zones, dont 16 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 24 mars 2025.**

- Le PLUi de L'Isle-en-Dodon s'applique dans sa version du 17 mars 2025.
- Il délimite 74 zones : 16 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 7 agricoles (A) et 46 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, L'Isle-en-Dodon occupe le rang 67 par le nombre de zones délimitées : 34 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 72 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à L'Isle-en-Dodon depuis 2013, pour 40 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

## Le zonage en chiffres

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Zones délimitées       | <b>74 zones</b> |
| Zones urbaines (U)     | <b>16 zones</b> |
| Zones à urbaniser (AU) | <b>5 zones</b>  |
| Zones agricoles (A)    | <b>7 zones</b>  |
| Zones naturelles (N)   | <b>46 zones</b> |

## Le document en vigueur

|                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Document en vigueur      | <b>Plan local d'urbanisme intercommunal</b>                                                                                                                                                                                                                                      |
| Document                 | <b>PLUI COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES</b>                                                                                                                                                                                                                                        |
| Version du               | <b>17 mars 2025</b>                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Partition GPU            | <b>DU_200072643_B</b>                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Règlement officiel (PDF) | <b><a href="https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200072643_B/6af7a1e63eef76a75ec8da9597430ba4/20072643_reglement_20250317_B.pdf">https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200072643_B/6af7a1e63eef76a75ec8da9597430ba4/20072643_reglement_20250317_B.pdf</a></b> |

## Les risques naturels et technologiques à L'Isle-en-Dodon

|                                                    |                                                          |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Risques majeurs recensés                           | <b>Inondation, Séisme</b>                                |
| Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle  | <b>12 reconnaissances</b>                                |
| Dernier événement reconnu, commencé le             | <b>14 juillet 2018</b>                                   |
| Péril de la dernière reconnaissance                | <b>Inondations et/ou Coulées de Boue</b>                 |
| Plans de prévention des risques naturels approuvés | <b>1 plan</b>                                            |
| Risques couverts par ces plans                     | <b>Inondation</b>                                        |
| Plans de prévention des risques naturels prescrits | <b>1 plan</b>                                            |
| Potentiel radon                                    | <b>Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles</b> |

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/l-isle-en-dodon-31239>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

## PLUi de L'Isle-en-Dodon : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

### La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UE, UY

Nomenclature des zones à urbaniser

AU, AUY

### Situation administrative

Code INSEE

31239

Code postal

31230

Intercommunalité

CC Coeur et Coteaux du Comminges

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

### L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

74 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

74 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

74 zones

### L'urbanisme dans les communes voisines

Anan (3,1 km)

49 zones

Boissède (3,1 km)

8 zones

Mirambeau (4,0 km)

18 zones

Agassac (4,5 km)

32 zones

Martisserre (4,7 km)

25 zones

Molas (4,9 km)

30 zones

Coueilles (5,3 km)

31 zones

Saint-Frajou (5,5 km)

38 zones

Saint-Laurent (6,5 km)

39 zones

Castelgaillard (6,6 km)

27 zones

Puymaurin (6,7 km)

88 zones

Frontignan-Savès (7,0 km)

9 zones

Montesquieu-Guittaut (7,1 km)

35 zones

Mauvezin (7,3 km)

18 zones

Riolas (7,9 km)

12 zones

Salherm (7,9 km)

20 zones

Saint-Ferréol-de-Comminges (8,6 km)

15 zones

Ambax (8,8 km)

21 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/l-isle-en-dodon-31239>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.